

MISSIONS ET FONCTIONS DU SERVICE DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT

1 .Positionnement hiérarchique dans l'organigramme

Le Service de Recherche-Développement (S.R.D) est rattaché hiérarchiquement au C.R.R.A et fait partie des unités régionales de l'INRA.

Les autres unités de l'INRA (unités de recherche, départements, divisions et domaines expérimentaux) entretiennent des relations de fonction avec le SRD pour ce qui est des aspects relevant du transfert de technologie. De ce fait, les unités de recherche sont tenues d'informer les S.R.D de l'état du développement des technologies et de mobiliser au besoin les compétences nécessaires pour participer aux activités de transfert de technologie prévues par le SRD.

Pour faciliter cette tâche et promouvoir une approche plus intégrée des différentes actions en matière de transfert de technologie, un programme national de transfert de technologie, sera élaboré au même titre que les autres programmes de L'INRA.

2. Les unités directement rattachées au SRD

Le SRD ne dispose pas d'unités qui lui sont administrativement rattachées à l'exception de l'Unité d'Information et de Communication dont il assure la coordination. Cependant, il bénéficie de la contribution des cadres scientifiques et d'appui rattachés à l'unité de recherche dont le nombre et les fonctions dépendent du programme de transfert de technologie spécifique à sa zone.

3. Mission du SRD

Le SRD a un rôle exclusivement régional. De ce fait, il est chargé, en concertation avec les services de la vulgarisation, de développer des approches et des programmes régionalisés en matière de transfert de technologie et de communiquer aux unités de recherche de l'INRA, les informations identifiées comme exprimant les besoins des agriculteurs et des développeurs. Il participe ainsi à l'orientation des recherches des Unités de Recherche de l'INRA.

Par ailleurs, le SRD doit prêter une attention particulière aux éléments de conjoncture en matière de développement ou de recherche intéressant sa zone d'action et d'être capable d'agir en conséquence.

Inversement, le SRD doit se tenir régulièrement informé des innovations technologiques produites, ce qui suppose la nécessité de développer les relations d'échange, d'information et de collaboration avec l'ensemble du système national de recherche (unités de l'INRA ou autres).

Plus spécifiquement les missions du SRD ont trait à :

- ◆ l'identification des besoins en nouvelles technologies et/ou de recherche, émanant du diagnostic des problèmes des agriculteurs de sa zone d'action;
- ◆ la vérification permanente de l'adaptabilité technique et socio-économique des innovations techniques et mise en valeur des informations pertinentes pour l'orientation des recherches ou des actions de développement ;
- ◆ la diffusion des technologies propres à la recherche nationale ;
- ◆ la collecte, le traitement et la diffusion selective des informations susceptibles d'orienter les recherches des unités de l'INRA ;
- ◆ l'élaboration et l'animation des programmes de formation thématiques d'appui aux technologies de la recherche ;
- ◆ la valorisation des produits de recherche ;
- ◆ l'accueil et l'orientation des étudiants et des stagiaires au niveau du CRRA dont il relève ;
- ◆ la mise à la disposition des chercheurs et des utilisateurs externes de l'information bibliographique ;
- ◆ l'élaboration du rapport relatif aux activités du SRD décrites ci-dessus.

4. Les partenaires et clients

Le SRD entretient des liens avec les partenaires suivants :

- ◆ Agriculteurs et notamment les professions organisées ;
- ◆ Unités de Recherche (UR) ;
- ◆ Service de Vulgarisation ;
- ◆ Organisation de Développement (D.P.A/O.R.M.V.A) ;
- ◆ Sociétés nationales étatiques ou privées ;
- ◆ Collectivités locales ;
- ◆ Enseignement agricole ;
- ◆ Réseaux documentaires nationaux et étrangers ;
- ◆ Presse écrite et audio-visuelle ;
- ◆ Divisions de l'INRA : Division scientifique, Division de l'Information et de la Communication ;
- ◆ Domaines expérimentaux de l'INRA.

5. Les fonctions

Elles sont définies par rapport aux fonctions des différents acteurs (unités et vulgarisateurs) contribuant aux différentes phases de la démarche Recherche-Développement :

Phase 1 : diagnostic :

- ◆ Concevoir et superviser des activités de diagnostic ;
- ◆ Valider les contraintes et problème identifiés auprès d'un groupe représentatif des agriculteurs.

Phase 2 : vérification :

- ◆ Valider le choix des sites et la méthodologie appropriée ;
- ◆ Elaborer les protocoles des essais en milieu rural ;
- ◆ Installer les essais chez les agriculteurs ;
- ◆ Informer les programmes et les vulgarisateurs ;
- ◆ Solliciter le feed-back des agriculteurs et Vulgarisateurs ;
- ◆ Etablir les rapports et diffusion des résultats.

Phase 3 : diffusion formation :

- ◆ Elaborer et animer des programmes de formation ;
- ◆ Contribuer à l'élaboration du message technique ;
- ◆ Assister en tant qu'un informateur aux différentes manifestations en fonction des programmes préétablis avec les vulgarisateurs.

Phase 4 : suivi évaluation :

- ◆ Participer à l'élaboration des indicateurs de suivi évaluation ;
- ◆ Analyser et diffuser les informations ;
- ◆ Valoriser les résultats de recherche ;
 - ◆ L'élaboration des conventions de production en collaboration avec les Unités de Recherche;
 - ◆ Développement d'un programme marketing en collaboration avec la Division de l'Information et de la Communication.